

## Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Mai 2018

**L'événement marquant du mois de mai 2018 a été sans conteste les élections municipales. Ces premières élections municipales organisées en Tunisie après la révolution, selon les nouvelles visions et les nouveaux mécanismes en relation avec la démocratie locale et la décentralisation tels qu'énoncés dans la Constitution de la Seconde République.**

Ces élections ont été reportées à plusieurs reprises et finalement, elles ont eu lieu en deux phases: le 29 avril pour les forces de l'ordre et le 6 mai pour le restant des citoyens.

De nombreuses manifestations ont été relevées lors de ces élections et ont été abordées par de nombreux organismes civils, les médias, les indépendants et même les partis politiques.

Des protestations contre la décision de la HAICA concernant la relation des médias aux élections,

les règles restrictives imposées et qui ont pour conséquence le boycott de cette campagne par de nombreux médias audio-visuels et écrits.

Des protestations contre la Commission Electorale Supérieure en ce qui concerne les préparatifs matériels et les nombreuses violations qui ont été enregistrées.

Des Protestations contre la couverture superficielle de la campagne, la présentation des candidats et des différents programmes électoraux par la presse écrite.

Des protestations contre le manque d'impartialité de certains ministres et fonctionnaires qui ont participé ouvertement à la campagne électorale en faveur de leurs partis. Et peut-être que l'exemple des images diffusées au sujet de la participation du président du gouvernement à la campagne électorale de son parti a appelé plusieurs parties à s'interroger, une nouvelle fois, sur

La participation fut très limitée dans les zones où les manifestations sociales ont été les plus fréquentes ces dernières années ce qui constitue, notamment, un message important à la communauté politique concernant la corrélation entre l'action citoyenne et la protestation sociale.

la neutralité de l'administration, tirant l'alarme contre le glissement vers les méthodes électorales qui ont caractérisé la période d'avant la révolution.

Des protestations contre de nombreuses violations qui ont accompagné le processus électoral.

Des protestations contre le manque de respect du silence électoral par de nombreux acteurs.

Des protestations contre de nombreux abus observés pendant le processus électoral le jour du scrutin.

Des protestations contre un certain nombre d'erreurs figurant dans le rapport final des résultats finaux publiés par la Commission Electorale Supérieure et demandant la révision de ce rapport.

La fin des élections a été le début du feuilleton autour du choix des maires puisque la tête de liste, la personne ayant obtenu le plus de sièges pendant les élections, peut ne pas être nécessairement le président du conseil municipal. Ce poste peut être attribué au président d'une autre liste, même s'il a moins de sièges. Par conséquent, et depuis cette date, une concurrence, des alliances, des conciliations et des compétitions pour l'octroi de ce poste de Président, en fonction des spécificités de chaque commune et de la nature des affiliations de ses membres, auront lieu.

Ce grand problème sera résolu dans les deux premières semaines du mois prochain.

Quelques importants indicateurs autour des élections se présentent comme suit:

- Ces élections comprenaient des listes de partis, des listes de coalitions et des listes indépendantes ;
- Le nombre de municipalités est de 350, avec 7 212 sièges ;
- Le nombre d'électeurs est de 1 796 154, soit un taux de participation de 35,65% ;
- Le pourcentage de bulletin annulés était de 3,73%, tandis que le pourcentage de votes blancs était de 1,87% ;
- Le pourcentage des élues féminines est de 47,05% et le pourcentage des élus masculins est de 52,95% ;
- La proportion de femmes têtes de liste gagnantes de 29,95% et la proportion des présidents hommes est de 70,29%;

Par ailleurs, Les résultats des élections ont été :

Première position : Listes indépendantes avec 32,2%. Deuxième position : Parti Al Nahdha avec 28,64%. Troisième position : Mouvement Nidaa Tounes avec 28,64%. Quatrième position : Mouvement démocratique avec 4,19%. Cinquième position : Front populaire avec 3,95%. Sixième position: L'Union civile avec 1.77%. Septième position : Machrou Tounes à hauteur de 1,44%.

Sans oublier que l'une des plus importantes conclusions de ces élections fut le faible pourcentage de la participation

des forces de sécurité, qui n'a pas dépassé le plafond de 12%.

De retour sur le taux de participation assez faible et qui était à hauteur de 35,65% : allant de 69,38% à Menzel Hareb, 68,27% à Ghnada, gouvernorat de Monastir jusqu'à 18,46% à Cité Ettadhamon, gouvernorat de l'Ariana, 18,55% à Ghazala, gouvernorat de Bizerte en passant par 20,33%, à Jendouba et 21,76% à Douar Hicher dans le gouvernorat de la Manouba.

La participation fut très limitée dans les zones où les manifestations sociales ont été les plus fréquentes ces dernières années ce qui constitue, notamment, un message important à la communauté politique concernant la corrélation entre l'action citoyenne et la protestation sociale.

Le pourcentage de participation mentionné ci-dessus cache un autre problème fondamental : compte tenu de la règle électorale, un électeur sur cinq soit un électeur inscrit sur trois a participé aux élections, ce qui est très faible. Ce pourcentage faible et l'absence de participation reflètent une attitude négative vis-à-vis des mécanismes de l'administration publique et c'est ce qui ressort clairement des différentes manifestations que nous observons quotidiennement.

Un certain nombre d'indicateurs ont présagé cette situation, notamment, les élections partielles en Allemagne et les élections des conseils scientifiques dans les universités où le taux

de participation était très faible reflétant l'implication des jeunes, la plus importante absente aux dernières élections municipales.

Les résultats des élections ont montré l'émergence du bloc des indépendants, classés premiers et bien que les indépendants soient un bloc hétérogène et que leurs dénominateurs communs ne soient pas clairs, ils ont matérialisé une position critique sur la réussite des partis au pouvoir.

Une baisse significative de la base électorale de ces partis et les pourcentages obtenus reflètent le volume réel des partisans, qui ont considérablement diminué par rapport aux élections de l'Assemblée Nationale Constituante et aux élections du Congrès du Peuple.

La présence importante des indépendants reflète, implicitement, une forme de protestation qui constitue un indicateur clé du changement dans l'architecture de la carte électorale en Tunisie.

Le paysage est ouvert à de nombreux scénarii dans les mois à venir en préparation des élections législatives de 2019.

Immédiatement après l'annonce des résultats des élections municipales partielles à El M'dhila dans le gouvernorat de Gafsa, l'Instance Supérieure Electorale décide de révoquer son propre président de ses fonctions après une réunion du Conseil et le vote des membres présents au licen-

ciement en raison d'erreurs affectant la gestion des travaux de l'instance. Cette révocation a été suivie par un marathon à l'ARP afin d'arriver à un consensus difficile autour d'un nouveau président. Encore un sujet ouvert à de nombreux scénarii et protestations étant données ses nombreuses conséquences et répercussions.

Parmi les répercussions des élections municipales, se trouve la remise en question du document de Carthage. Bien qu'elle ait commencé à être évoquée avant ces élections, cette dernière a joué le rôle de catalyseur dans la rédaction de ce qu'on appelle le document de Carthage 2. Plusieurs réactions autour de la situation sociale et politique entre supporteurs et détracteurs : le gouvernement d'unité continuera-t-il à exercer ou non ? Sera-t-il l'objet de modification partielle, fondamentale ou globale ? Sachant que toute la problématique réside actuellement dans l'article 64 et ses implications.

Les réunions marathoniennes se sont terminées, à la fin du mois, sur l'échec du document de Carthage 2, à savoir l'échec des signataires de Carthage 1 à parvenir à des solutions consensuelles pour revenir au point de départ.

La problématique réelle réside dans le fait que pour la troisième année consécutive, nous produisons le même scénario, à la même période, avec les mêmes méthodes et les mêmes conséquences. L'attention est, en grande partie, portée sur le possible remaniement ministériel et de savoir

si ce remaniement concernera le chef du gouvernement ou non. Quelle serait alors la période de mise en place des solutions ?

Dans ce même contexte, le président du gouvernement a prononcé un discours télévisé le soir du 29 mai, soulignant que l'instabilité gouvernementale pourrait coûter au pays une grande perte sur le plan économique, du fait que la récente crise politique a affecté les négociations du gouvernement avec des fonds internationaux d'emprunt, et que le gouvernement actuel a connu un grand succès au niveau de l'investissement, continuant ses réformes.

Il a également annoncé qu'il n'était pas désespérément attaché au pouvoir mais qu'il répondait à l'obligation et la responsabilité qui incombaient à son poste au gouvernement. Il a ensuite souligné une baisse de certains indicateurs financiers tels que l'inflation et la hausse des prix, ainsi que la baisse du taux de change du dinar.

La baisse spectaculaire des protestations sociales collectives au cours de l'été ainsi que ses différentes raisons sont parmi les principales conclusions tirées de nos rapports annuels. Ceci peut constituer une occasion pour le gouvernement pour se pencher sur les mécanismes de traitements des causes liées aux manifestations sans précipitation et sans pression dans la préparation à la rentrée après l'expiration de la période de la séance unique, des vacances, de la chaleur, etc.

Certains indicateurs signalent la sen-

sibilité de la situation et que la fin de cette année et l'année à venir seront plus difficiles que les années passées : malgré la relative relance du secteur touristique, la croissance des revenus agricoles importants et le retour de la production dans le bassin minier. Le taux de croissance serait de 2% et le taux de chômage de 15%, soit plus de 700 000 chômeurs, comprenant une grande proportion de jeunes, en particulier ceux qui détiennent un diplôme universitaire.

Par ailleurs, les chiffres présentés par l'Institut National de Statistiques sur la baisse du taux de pauvreté poussent à des interrogations puisque nombre de pauvres en Tunisie se situe dans les trois millions, soit un Tunisien sur trois serait pauvre.

Selon la carte électorale municipale soumise par l'Instance supérieure pour les élections et la participation aux bénéficiaires électoraux, les pauvres et les classes moyennes et inférieures sont les segments qui ont le plus boycotté ces élections et les raisons ne méritent pas d'explication supplémentaire, d'autant plus que ces classes sont celles qui connaissent le plus grand nombre de manifestations citoyennes.

Comme signalé précédemment, de nombreux indicateurs reflètent la situation générale alarmante du pays en dépit d'un manque d'attention de la communauté politique qui semble être centrée sur le remaniement ministériel. Le taux d'endettement dépasse les 70% du PIB, le déficit de la balance commerciale atteint les 15 mil-

liards de dinars, soit 15% du PIB, le déficit budgétaire est de 5,5%, l'inflation dépasse les 7%, le dinar décline quotidiennement. La Banque Centrale a annoncé qu'elle avait émis un prêt pour le compte de l'Etat tunisien auprès du marché financier international. Cet emprunt fait partie de la mobilisation des ressources pour le budget de l'Etat de 2018 sous le titre financement du déficit budgétaire ou déficit courant.

Parmi les autres dossiers non clarifiés vient celui de l'Instance de la Vérité et de la Dignité qui a été informée par le chef du gouvernement du fait que leur travail se terminera à la fin de ce mois-ci. Cette décision a provoqué beaucoup de protestations de la part de sa directrice ainsi que de certains de ses membres ; nous avons également enregistré des protestations sur les réseaux sociaux concernant les mécanismes de traitement de cette instance ainsi que sur ses résultats. Il a été annoncé, plus tard, que l'Instance poursuivra son travail jusqu'à la fin de l'année administrative en cours et qu'elle clera tous ses bureaux régionaux.

Ce dossier est connu pour avoir différents retournements de situation depuis la fin de l'année dernière avec des positions différentes entre manifestations de soutien ou de désapprobation. Dans tous les cas, il est primordial de rendre publics les résultats des travaux de cette instance à l'opinion publique durant cette phase transitionnelle sensible.

Non loin de ces problématiques suscitées, une déclaration sur la clôture de la loi budgétaire relative à l'année 2013 a été rendu publique. Cependant, certaines fuites médiatiques ont indiqué que son approbation par de nombreux députés a été effectué à contrecœur, au motif que le refus pourrait exposer la Tunisie à de nouvelles sanctions par les institutions financières internationales.

L'hésitation avait pour cause certaines violations enregistrées par la Commission d'Audit et de Contrôle Financier sur la dépense d'environ mille deux cents milliards de dinars au cours de l'année 2013, période de la Troïka, sans documents justificatifs, en dépit du fait que c'était des crédits dont la destination était claire et évidente.

Dans ce même contexte on renvoie au fait que la plus grande place boursière d'échange de devises numériques en Corée du Sud « Bithumb » a classé la Tunisie parmi les 11 pays interdits de transaction. Ces pays sont considérés comme ne prenant pas de mesures conformes aux normes internationales dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ainsi que d'autres menaces pour le système financier international.

Depuis la fin de l'année dernière, la Tunisie n'a pas cessé d'être confrontée à de telles classifications de la part de nombreuses institutions financières internationales et organisations compétentes.

Le lancement d'une campagne de lutte contre la corruption par le gouvernement actuel a reçu le soutien et a été applaudi par de nombreux partis, associations et individus en appui au président du gouvernement. Mais cette campagne a rapidement été interrompue ou perturbée, ce qui a été à l'origine de protestations de plusieurs parties dénonçant l'hésitation du gouvernement à aller de pied ferme dans la lutte effective contre la corruption.

Au début de ce mois, au soixante-dixième anniversaire de la Nakba, la décision du gouvernement états-unien de déplacer son ambassade à Jérusalem - et à la cérémonie du transfert de l'ambassade - ont été le déclencheur de la grande marche de retour dans les territoires occupés. De violents heurts ont éclaté avec l'armée israélienne qui a fait usage de balles tuant une soixantaine et blessant près de trois mille personnes. Cette situation a engendré nombreuses manifestations de masse dans plusieurs villes en Tunisie. Certains partis politiques ont appelé à descendre dans les rues et manifester en signe de protestation contre l'administration états-unienne, pour la condamnation de la politique israélienne et en solidarité avec le peuple palestinien.

La Présidence de la République, du Gouvernement et l'Assemblée des Représentants du Peuple ont publié des déclarations fermes qui dénoncent les pratiques israéliennes dans les territoires occupés.

Avec l'avènement du mois de Ramadan, de nombreux problèmes liés à la

fraude et à l'inflation des prix se sont répétés durant la première semaine de ce mois. Des centaines d'irrégularités économiques ont été enregistrées dans plusieurs régions : viande avariée, matières impropres à la consommation, des protestations contre les équipes de contrôle économique et sanitaire estimant que leur travail est souvent effectué en horaires administratifs et que leurs interventions n'ont pas freiné le développement des pratiques.

Ce mois-ci a également connu de nombreuses protestations ici et là autour de la liberté de conscience, le non jeûne déjeuner, la fermeture des cafés et des descentes de sécurité qui ont eu lieu dans certains établissements ouverts et leur fermeture par la force ainsi que d'autres manifestations contre les non-jeuneurs. Le chef d'un parti politique à vocation religieuse a même forcé l'entrée d'une radio nationale pour dénoncer les animateurs et les accuser d'infidélité.

D'autre part, des rassemblements protestataires ont appelé à la fin du harcèlement des non-jeuneurs et à dénoncer les déclarations du ministre de l'Intérieur à ce sujet.

Malgré les tensions et les protestations des deux parties, cela est resté dans le cadre de la protestation générale et n'a pas pris de formes violentes sauf dans des cas limites tels que relevés par notre organisme.

Trancher dans la problématique de souligner la relation entre le religieux

et le laïc dans un contexte civil peut limiter les problèmes qui se posent chaque année à la même occasion, car ces formes peuvent se développer et prendre des formes plus complexes.

Le porte-parole du pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme a déclaré que le nombre de Tunisiens dans les zones de conflits est de 2 929 terroristes, que 160 rapatriés ont été jugés en présentant de nombreuses données sociologiques sur l'identité de ces terroristes en termes de sexe, niveau d'éducation, statut familial et statut social ainsi que leurs régions d'origine...

En plus de ces données présentées lors d'un symposium scientifique international sur l'extrémisme et la jeunesse au cours de ce mois, aucune autre donnée n'a été présentée et qui pourrait être utilisée afin d'engager une action collective pour résister au terrorisme et en extirper les racines et les sources. Puisque le traitement sécuritaire demeure insuffisant dans des questions aussi épineuses, elles menacent la sécurité publique et la stabilité de la société et de ses institutions.

Exposer ces dossiers devant des chercheurs et des spécialistes permettrait de résister à ce fléau.

Ce mois a, également, été témoin de nombreuses manifestations dans la région de Jelma, gouvernorat de Sidi Bouzid. Les manifestations ont pris la forme de blocages de route, de roues brûlés, d'affrontements avec les forces de sécurité voire de désobéissance civile afin d'exprimer la gronde et le mé-

contentement quant aux problèmes d'irrigation.

Ce paysage ne cesse de nous renvoyer vers l'absence de méthodologie participative dans les problèmes de développement local. L'exemple de Jelma se réitère de temps à autre dans plusieurs régions avec une approche de traitement inchangée entre action sécuritaire ou indifférence. Ces méthodes ne font qu'accroître les tensions en ouvrant la voie à des manifestations violentes.

Le début de la saison estivale fait ressortir les divers problèmes d'eau potable dans de nombreuses régions. Bien que le sujet ait été présent durant toute l'année, durant cette période et les mois à venir il s'accroîtra avec la saison de chaleur.

Les manifestations ont recommencé à se développer de jour en jour avec une absence évidente de solutions, en particulier dans les régions intérieures qui souffrent de cette pénurie depuis des décennies.

L'une des députés de l'Assemblée populaire a appelé les habitants du bassin minier à arrêter la production de phosphate dans les laveries pour protester contre la coupure de l'eau potable pendant plus d'un mois, surtout depuis le mois de Ramadhan.

La députée a expliqué dans son appel: qu'il est inacceptable de fournir de l'eau aux laveries et de ne pas en donner à boire aux gens.

Le dossier de l'eau est également su-

jet à d'autres développements et protestations au cours des prochains mois.

Avec la fin de la saison sportive nous remarquons un retour flagrant de la violence sportive. Dans nos précédents rapports, nous avons mentionné que la fin de l'année sportive était généralement associée à une recrudescence de la violence.

Par ailleurs, nous avons assisté à :

- Des Protestations contre les mesures réglementaires prises à l'occasion de la finale de la Coupe du Président,
- Des Protestations contre la manipulation des résultats sportifs, en particulier lors de la dernière rencontre au stade de Radès ;
- Des manifestations diurnes et nocturnes à Gafsa contre la Fédération sportive et l'injustice subie par l'équipe de la région ;
- Des manifestations dans plusieurs autres gouvernorats concernant les résultats, la gestion et la fraude dans les résultats, la non-neutralité des arbitres, l'interventionnisme dans les affaires sportives ainsi que d'autres aspects que les médias ont qualifié de pratiques inacceptables voire présageant une crise plus profonde reflétant la décadence dont est témoin le sport tunisien.

Peut-être que la période de repos ainsi que l'été pousseront les responsables à mettre en place des mesures de réforme et de correction dans les affaires sportives ; seule façon de mettre un terme aux protestations et à la violence dans ce secteur.

Nous évoquons la vague de protestations qui a accompagné le début du Ramadan à propos de la production dramatique et de sa relation avec la violence.

D'un autre côté et en relevant les actes de violence nous avons été témoins des différentes indignations face aux productions dramaturgiques et leur relation avec la violence au début de ce mois de ramadhan.

Tout le monde sait que l'objectif de la réalisation des caméras cachées est de divertir de manière légère et non l'humiliation ou la poursuite de la vengeance. Certains des programmes de « caméras cachées » ont cherché à mettre en évidence un visage caché de la société tunisienne : comme si le programme travaillait dur à donner un aspect déformé à certaines personnes victimes de ce programme dont quelques-unes ont été présentées dans des situations totalement inappropriées.

Un des programmes qui a fait couler beaucoup d'encre, a été l'objet de commentaires voire de plaintes juridiques fut celui d'impliquer certaines personnes dans des positions politiques en faveur d'Israël.

Un de ceux qui ont réagi positivement à la faveur de la coopération avec Israël a été victime d'un acte de violence par des inconnus.

Le grand rabbin de Tunisie a également protesté contre le personnage juif présenté par le programme en le considérant comme artificiel.

L'un des tribunaux de première instance a émis un décret interdisant de continuer à diffuser le restant des épisodes devant l'indignation de la HAICA craignant le retour des anciennes méthodes de censure et considérant l'intervention du tribunal comme non-constitutionnel donc nul et non avenue.

Une autre série a été l'objet de beaucoup de commentaires et de protestations de la part de nombreuses parties fut la série «Shouerreb».

L'essence des protestations parlait du modèle que cette série présente aux jeunes qui seront susceptibles de suivre et reproduire sans oublier le fait que le feuilleton contient beaucoup d'actes de violence dans chaque épisode.

Le paysage a évolué après le meurtre d'un enfant par son ami ne dépassant pas l'âge de 12 ans dans la région du Cap Bon. L'enquête a montré, selon les aveux de l'enfant, qu'il a été influencé par le comportement du personnage principal et n'a jamais eu l'intention de faire du mal à son ami. La famille de la victime a décidé de protester devant la chaîne qui diffuse la série.

Dans la même catégorie de violences, depuis les premiers jours du mois de Ramadhan, une vague d'attaque de métro ont eu lieu. Ces attaques étaient programmées et simultanées dans plusieurs régions et ont duré plusieurs jours. La société de transport a déclaré un grand nombre de dommage matériel enregistré.

Cette même compagnie a été contrainte d'arrêter à plusieurs reprises le trafic au

quotidien et de nombreuses locomotives ont évité la catastrophe après s'être rendu compte à temps des tentatives de sabotage par la mise en place de pierre sur les voies ferrées.

La question importante qui se pose ici : qui est derrière cette vague de violence simultanées et dans différents quartiers ?

Un des responsables de la société a déclaré à la presse que certaines des personnes arrêtées lors de ces événements ont admis la présence de commanditaire propriétaire d'une société de services liée au secteur qui les finançait pour commettre ces méfaits.

Par ailleurs, d'autres responsables de la société ont réclamé un délai jusqu'à la fin de l'enquête avant de se prononcer sur la question et s'il s'avère que ces déclarations soient vraies, nous passons à une phase de violence organisée ; étape qui aura un impact sérieux sur ses conséquences, ses mécanismes ainsi que ses répercussions.

Dans le cadre de la violence, une hôtesse de l'air dans un avion de la compagnie Tunisair a été victime de propos racistes de la part d'une passagère, ce qui a incité le pilote à décoller sans la passagère en question.

De nombreuses manifestations par des associations actives contre les diverses formes de racisme ont été relevées.

Dans ce même contexte, la loi criminalisant le racisme que le gouvernement a renvoyé à l'Assemblée Représenta-

tive du Peuple peine à être publiée.

Par ailleurs, le ministre chargé des droits de l'homme a reçu l'hôtesse et le pilote de l'avion en tenant à exprimer, selon le communiqué publié après la réunion, que le gouvernement œuvre sur la mise en place de la loi et les mécanismes nécessaires à son application.

Les réseaux sociaux ont fait circuler des images d'un homme âgé et vivant dans une grotte depuis trente ans, dans la région de Tbarsok, gouvernorat de Beja. Cette situation concernant des personnes vivant dans des conditions très dures et difficiles n'est pas la première qu'on observe.

La situation de cet homme âgé ainsi que d'autres nécessite un plan national pour mettre fin à la précarité que vivent les hommes, les femmes et les sans-abris mais aussi des enfants, des jeunes et des personnes âgées dans la rue.

Il paraît urgent qu'il ne faille plus se contenter du hasard dans la découverte de ces situations mais d'œuvrer à assurer la dignité à tous les Tunisiens et de leur permettre de bénéficier de toutes les conditions d'une vie décente.

Sachant que tous les sans-abris, hommes ou femmes, ont toujours coexisté avec diverses formes de violence.

## Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de Mai 2018 se sont déroulés comme suit :

Mois	Mai-18		Avr-18		Mars-18	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	61	8,3%	85	5,9%	69	8,1%
Protestations Collectives	678	91,7%	1354	94,1%	781	91,9%
Mouvements de Protestation	739		1439		850	

Nous notons une baisse significative des mouvements sociaux collectifs et individuels par rapport aux mois précédents, notamment en avril et à la même période de l'an dernier où les manifestations sont généralement significatives pendant cette période d'été.

Durant le mois d'Avril nous avons enregistré 1354 mouvements collectifs et 85 mouvements individuels contre 678 mouvements collectifs et 61 mouvements individuels durant ce mois de Mai 2018. Les raisons de cette baisse se résument comme suit :

- La baisse significative des manifestations liées au secteur éducatif puisque ce mois est caractérisé par

la période des examens dans plusieurs universités, lycées et collèges ainsi que la préparation aux examens du baccalauréat et ceux de fin d'année dans de nombreuses disciplines ;

- Durant le mois de ramadhan les manifestations ont usage de diminuer ;

- Le début du mois a particulièrement été marqué par les élections municipales et les campagnes d'accompagnement pour mobiliser les électeurs afin de pousser à la participation massive ;

- L'absence totale de la communauté politique des différents problèmes liés aux manifestations, d'autant plus que l'attention s'est largement por-

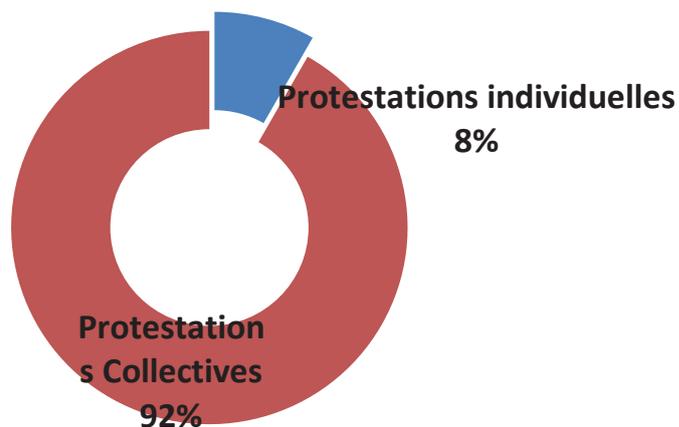
tée sur la reformulation du document de Carthage afin d'œuvrer à sortir de la crise politique et économique que traverse la Tunisie dans un cadre d'inflation financière qui se développe significativement ;

- Le manque d'intérêt pour le contenu du document de Carthage 2 et ce qu'il peut apporter. Le contenu du document et les désaccords autour de celui-ci sont restés dans le cercle de la communauté politique ;
- Le mois de mai se caractérise généralement par une période

de transition qui prépare l'été et pour les raisons évoquées précédemment, notamment dans nos rapports annuels, le niveau des protestations diminue de manière significative au cours de cette période ;

- Les élections municipales, leurs conséquences, la ratification du Document de Carthage 2 ainsi que les perspectives qu'il peut ouvrir, peuvent être un facteur apaisant et porteur d'espoir pour améliorer la situation et donc limiter les protestations de manière situationnelle.

## Les mouvements de Protestation



La répartition de ces mouvements citoyens par Gouvernorat s'est faite comme suit :

	Mai			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	0	23	23
Tunis	3	3	70	76
Ariana	1	0	15	16
Manouba	4	1	17	22
Ben Arous	0	0	12	12
Zaghouan	0	1	4	5
Nabeul	1	2	19	22
Jendouba	1	0	13	14
Beja	0	0	4	4
Kef	1	0	6	7
Seliana	0	0	10	10
Sousse	2	2	37	41
Monastir	0	9	14	23
Mahdia	0	0	17	17
Sfax	2	1	31	34
Kairouan	4	3	82	89
Kasserine	1	3	44	48
Sidi Bouzid	0	1	83	84
Gabes	0	0	28	28
Medenine	2	0	33	35
Tataouine	0	0	30	30
Gafsa	2	11	56	69
Tozeur	0	0	14	14
Kebili	0	0	16	16
Total	24	37	678	739

A travers nos observations, nous remarquons ce qui suit :

- Les manifestations individuelles, hors suicide ou tentative de suicide, ont touché 12 gouvernorats avec en tête les gouvernorats protestataires de Manouba et de Kairouan ;

- Les Suicides et tentatives de suicide ont touché 11 gouvernorats et ont été particulièrement importants dans les gouvernorats de Gafsa et Monastir ;

- Les protestations sociales collectives ont été présentes tous les gouvernorats mais de manière inégale.

L'architecture des manifestations sociales collectives et individuelles par gouvernorat au cours du mois de Mai a été la suivante :

- Le premier groupe comprend le gouvernorat de Kairouan, Sidi Bouzid, Tunis et Gafsa ;

- Comparé au premier groupe, le nombre de protestations observées est relativement limité et inclut les gouvernorats de Kasserine, Sousse, Médenine, Sfax et Tataouine ;

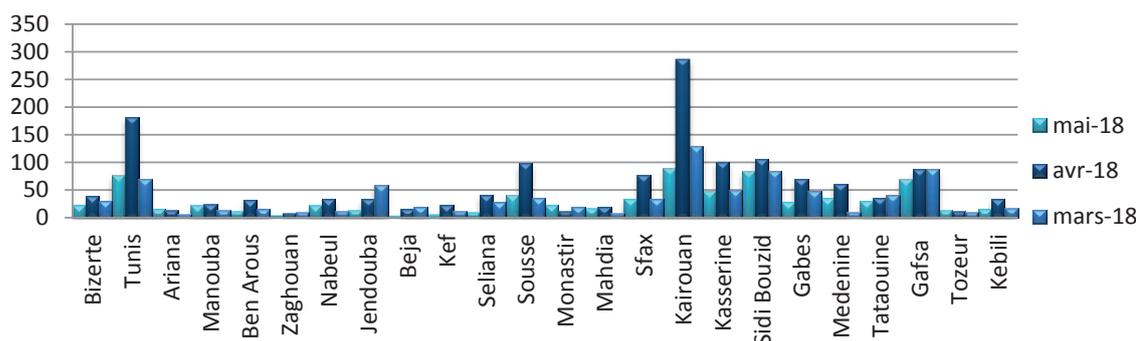
- Le troisième groupe contient les gouvernorats de Gabes, Bizerte, Manouba, Nabeul et Monastir ;

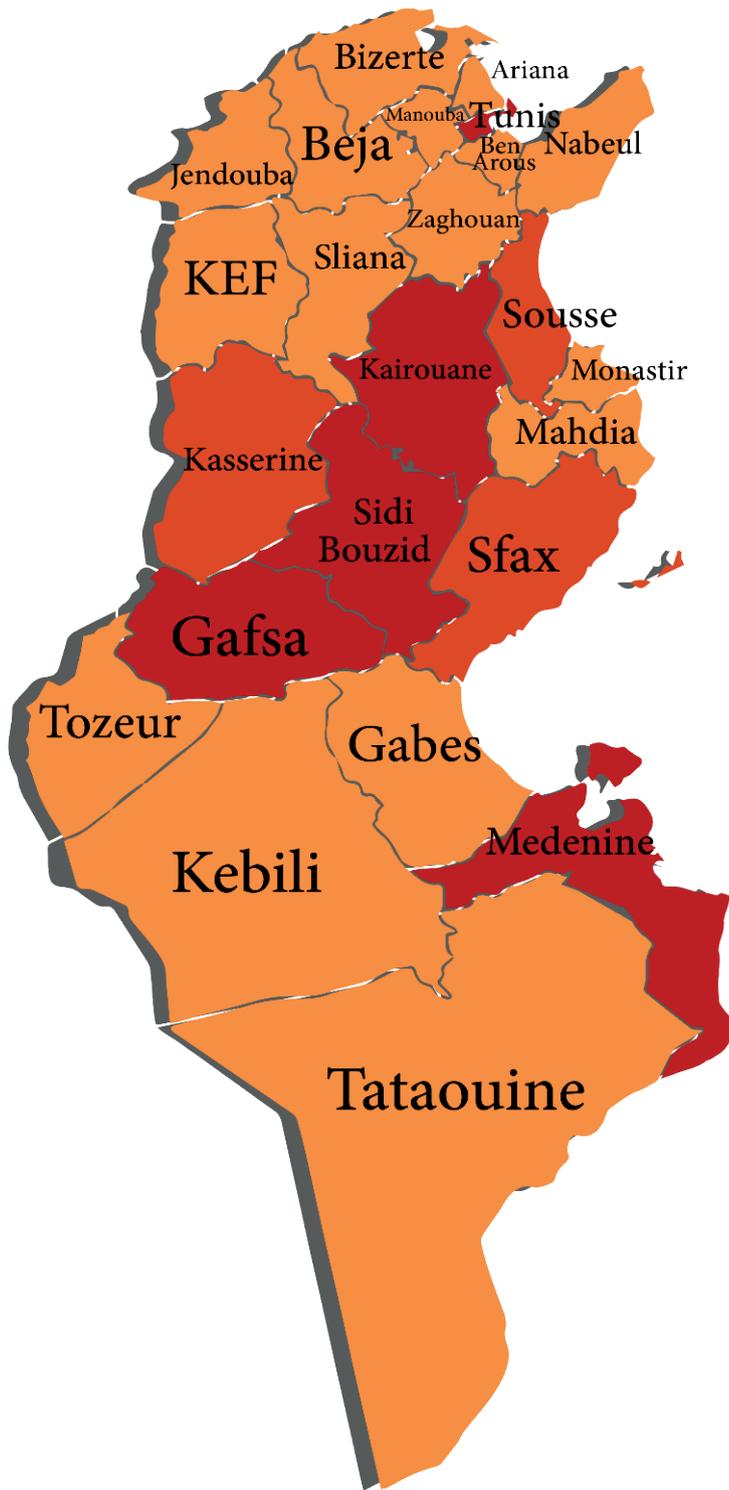
- Le quatrième groupe comprend les gouvernorats de Mehdia, Ariana, Tozeur, Kebili, Jendouba et Ben Arous ;

- Au sein du cinquième groupe sont les gouvernorats de Seliana et du Kef caractérisés par des protestations limitées en comparaison avec les deux premiers groupes ;

- En sixième position, les protestations dans ce groupe étaient presque inexistantes et ont touché les gouvernorats Beja et de Zaghuan sachant que le niveau de protestation dans ces deux gouvernorats est habituellement limité.

### Les mouvements de protestation par région





➤ **Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :**

Mois	Mai-18		Avr-18		Mars-18	
Nature des Mouvements		%		%		%
Suicides et tentatives de suicide	37	61%	54	64%	28	41%
Autres mouvements de protestations	24	39%	31	36%	41	59%
Protestations individuelles	61		85		69	

**Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :**

Comme ce fut le cas des manifestations sociales, les suicides, les tentatives de suicide et les menaces ont diminué ce mois-ci. Sachant que nous avons enregistré des cas de suicides et tentatives de suicide durant la première moitié du mois de Ramadan, ce qui signifie que l'acte suicidaire est régi par de nombreuses raisons qui ne peuvent être liées systématiquement à

certains déterminants avec la suffisance, d'affirmer que le nombre de suicide, par exemple, recule ou disparaît à l'occasion de ce mois saint.

Cet acte n'a pas bénéficié de la même attention médiatique que nous avons remarqué le mois dernier avec le jeu de la « Baleine Bleue », qui a fait couler beaucoup d'encre et suscité beaucoup de commentaires sur les mécanismes de protection des enfants notamment de certains jouets électroniques et de l'addiction.

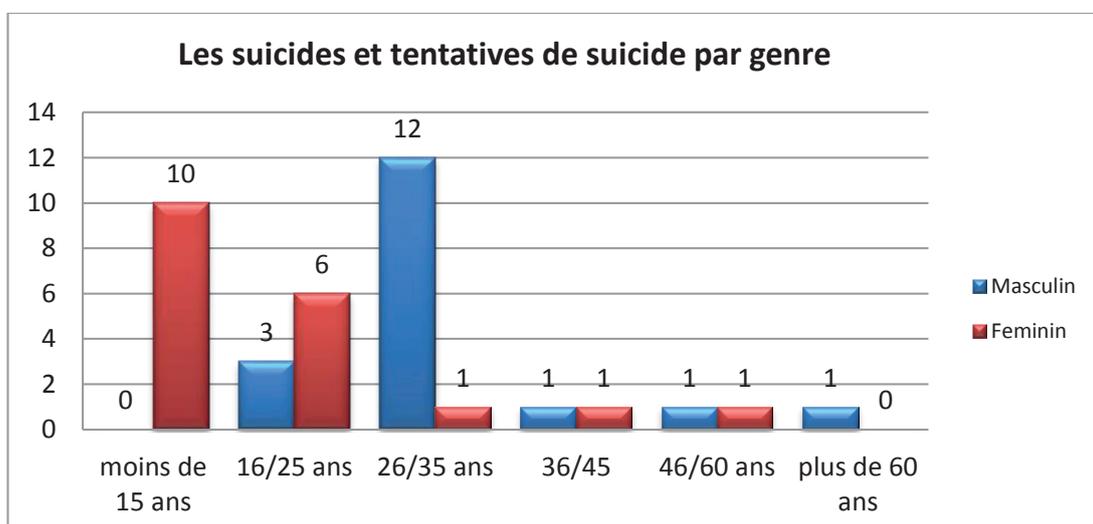
16

**Les caractéristiques des 37 suicides et tentatives de suicide relevés au cours de ce mois étaient comme suit :**

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	0	3	12	1	1	1	18
Féminin	10	6	1	1	1	0	19
Total	10	9	13	2	2	1	37
%	27%	24%	35%	5%	5%	3%	

C'est peut-être une première depuis plusieurs mois que nous observons un changement notable dans l'architecture de l'acte suicidaire et ceci peut être expliqué comme suit :

- C'est la première fois que le nombre de suicides féminins relevés dépasse les cas de suicides masculins. Bien que la différence soit limitée, elle porte malgré tout de nombreuses indications;
- Dix cas de suicide et de tentative de suicide ont été enregistrés chez des enfants de moins de 15 ans, tous de genre féminin sans exception ;
- Parmi les suicides et tentatives de suicide des enfants se trouve le projet de suicide collectif de neuf collégiennes dans la cour de leur collège en raison, selon ce qui a été annoncé, de problèmes psychologiques et sociaux. Une des parentes s'est rendu compte, la veille, de la tentative de suicide de sa fille, suite à quoi une intervention rapide a permis de détecter l'acte collectif planifié et une enquête judiciaire a été ouverte ;
- Nous n'avons enregistré aucun suicide ou tentative de suicide d'enfants masculins ;
- Les suicides ou les tentatives de suicide d'enfants n'étaient pas en relation avec la baleine bleue ;
- Une tentative de suicide collective a été relevé dans le cadre de revendications liées à l'emploi ;
- Un seul acte de suicide chez les personnes âgées a été enregistré ;
- Nous remarquons une égalité entre nombre d'hommes et de femmes qui se suicident dans les deux groupes d'âge de 36 - 45 ans et de 46 -60 ans ;
- Les quatre cas de suicide par immolation relevés étaient également repartis entre femmes et hommes ;
- Neuf cas de suicide masculin par pendaison ont été enregistrés, comparés à cinq cas impliquant des femmes ;
- Le reste des cas observés étaient par l'usage de différents moyens, comme l'ingestion de médicaments ou d'insecticides, en particulier chez les femmes ;
- Le nombre de suicides et tentatives de suicide les plus importants ont été relevés dans les gouvernorats de Gafsa et Monastir.



**Les cas de suicide et de tentatives de suicide enregistrés par gouvernorat durant le mois de Mai sont répartis comme suit :**

	<b>Mai-18</b>	<b>Avr-18</b>	<b>Mars-18</b>
Bizerte	0	1	2
Tunis	3	0	5
Ariana	0	0	1
Manouba	1	0	1
Ben Arous	0	1	0
Zaghouan	1	1	0
Nabeul	2	2	2
Jendouba	0	2	6
Beja	0	0	0
Kef	0	1	0
Seliana	0	0	0
Sousse	2	0	0
Monastir	9	1	0
Mahdia	0	3	3
Sfax	1	4	0
Kairouan	3	23	3
Kasserine	3	0	4
Sidi Bouzid	1	0	1
Gabes	0	13	1
Médenine	0	0	0
Tataouine	0	0	2
Gafsa	11	1	9
Tozeur	0	1	1
Kébili	0	0	0
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>54</b>	<b>41</b>

## 📌 Le gouvernorat de Gafsa :

- **Par pendaison :**
  - // Le suicide d'une femme de 50 ans dans la région d'Essned, sans raisons connues ;
- **Par précipitation :**
  - // Le suicide d'un trentenaire sans raisons connues.
- **Par noyade dans un puit :**
  - // Le suicide d'un jeune de 27 ans dans la région de Zanouch qui s'est jeté dans un puit agricole suite à des problèmes familiaux ;
- **Par ingestion :**
  - // La tentative de suicide d'une jeune femme de trente ans et sept jeunes hommes du même âge afin de réclamer les résultats du concours de l'environnement en menaçant de faire une marche jusqu'à la capitale.

## 📌 Le gouvernorat de Kairouan :

- **Par immolation :**
  - // Le suicide d'une jeune fille de 16 ans habitant à cité Menchia, mariée avec une autorisation paternelle à un jeune de 27 ans et maman d'un bébé de moins d'un an. Elle s'est suicidée suite à des problèmes familiaux ;

- **Par pendaison :**

- // Suicide d'un jeune natif de 1986 dans la région de Dh'hibet. Ce jeune souffrait de problèmes psychologiques selon la déclaration du poste de sécurité ;
- // Le suicide d'un jeune de 30 ans dans la région de R'hima, Hajeb Layoun à cause de la précarité socio-économique de sa situation.

## 📌 Le gouvernorat de Kasserine :

- **Par immolation :**
  - // Le suicide d'un ouvrier de chantier de 41 ans dans la délégation d'Ezzouhour parce qu'il n'a pas pu obtenir son bulletin numéro 3 ni la régularisation de sa situation.
- **Par pendaison :**
  - // Le suicide d'une élève de 17 ans originaire de la région de Jedeliene sans raisons connues ;
  - // Le suicide d'une fille de 14 ans, excellente élève avec entre 16 et 18 de moyenne aimant la musique et l'art. Elle a également été membre actif de la Maison de la culture à Jedeliene. Devant l'incrédulité de sa famille et de ses voisins.

## ↘ Le gouvernorat de Manouba :

### ● Tentative de suicide par immolation :

// Tentative de suicide d'un étudiant à l'Université de Nabeul, natif de 1998 et origine de Kébili. Les membres du Centre de sécurité nationale de Manouba ont ouvert une enquête sur l'incident douloureux qui a terrifié les étudiants du foyer. Selon les données préliminaires, suite à un problème relationnel entre l'individu et une étudiante de ce foyer, il s'est déplacé jusqu'à la Manouba, a passé la nuit dans un bâtiment en face du foyer pour essayer de s'immoler dans la matinée.

## ↘ Le gouvernorat de Monastir :

### ● Tentative de suicide :

// Tentative de suicide d'un groupe de collégiennes à Ksar Helal. La parente d'une des collégiennes s'est présenté dans l'une des unités de sécurité de la zone pour déclarer que sa fille a tenté de se suicider avec un couteau sans l'intervention de sa famille pour l'en empêcher. La mère a déclaré que sa fille a admis qu'elle allait, plus tard, en compagnie

de 8 autres élèves commettre un suicide collectif dans la cours de leur établissement pendant la semaine bloquée. En convoquant pour écoute les autres collégiennes en présence de leurs parents elles ont affirmé que la principale motivation de ce suicide n'est pas en relation avec l'application de la baleine bleue mais pour cause de problèmes psychologiques et familiaux.

## ↘ Le gouvernorat de Nabeul :

### ● Suicide par noyade dans un puits:

// Le suicide d'une jeune fille originaire de Beni Khia. Les premiers éléments de l'enquête révèlent qu'elle s'est suicidée en se jetant dans un puits après avoir découvert qu'elle était atteinte du SIDA.

### ● Par pendaison :

// Le suicide d'un homme âgé de 69 ans dans la région de Haouarya sans raisons connues.

### ↘ Le gouvernorat de Sfax :

- **Suicide par Pendaison :**

// Le suicide d'un jeune de 32 ans dans le domicile familial sans raisons connues.

// Le suicide d'un homme de 50 ans connu pour être un lutteur de serpent. Les raisons de son suicide sont inconnues

### ↘ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

- **Par pendaison :**

// Le suicide d'une jeune fille de 18 ans dans la zone rurale de la région de Bir Ammema à proximité de Bir H'fay sans raisons connues.

### ↘ Le gouvernorat de Tunis :

- **Par précipitation :**

// La tentative de suicide d'un vendeur ambulancier à la gare de la république «El passage» dans le centre-ville en signe de protestation après la saisie de sa marchandise par la police municipale dans le cadre de la campagne de lutte contre l'étalage anarchique.

### ↘ Le gouvernorat de Monastir :

- **Par pendaison :**

// Suicide d'une jeune trentenaire dans le domicile familial dans la ville de Monastir sans raisons connues.

- **Par ingestion de matières toxiques :**

// Le suicide de 2 jeunes chômeurs suite à la non proclamation des résultats du concours de la Société Environnement, Planification et Jardinage.

### ↘ Le gouvernorat de Sousse :

- **Par pendaison :**

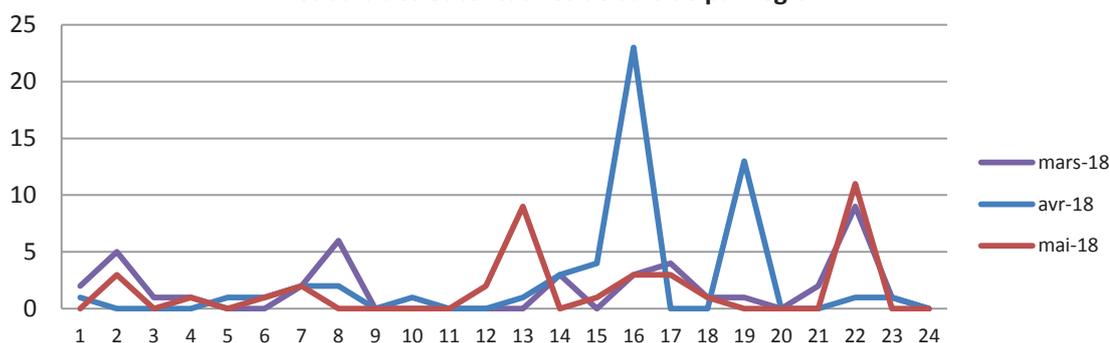
// Le suicide d'une femme quarantenaire, mariée et mère de neuf enfants dont un bébé de 9 mois. De la région de B'chechma de la délégation de Kondar. La raison de son suicide est liée à des problèmes familiaux et à des conditions sociales difficiles.

### ↘ Le gouvernorat de Zaghouan :

- **Tentative de Suicide :**

// La tentative de suicide d'un élève au baccalauréat âgé de 19 ans sans raisons connues.

Les suicides et tentatives de suicide par région



## Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont répartis comme suit :

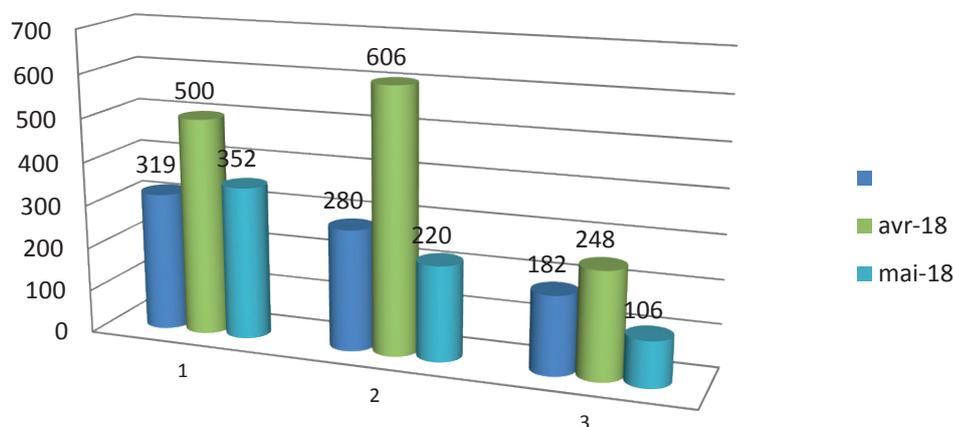
**La nature des manifestations sociales collectives observées au cours de ce mois étaient au nombre de 678 et se présentent comme suit :**

	Mai-18	Avril-18	Mars-18
Protestations Instantanées	352	500	319
Protestations Spontanées	220	606	280
Protestations Violentes	106	248	182
Total	678	1354	781

Au cours des deux derniers mois, les manifestations instantanées ont convergé vers les manifestations spontanées. Dans certains secteurs, les manifestations spontanées ont été plus importantes en nombre que les manifestations Instantanées.

Par ailleurs, nous enregistrons ce mois-ci le retour des manifestations instantanées au détriment des manifestations spontanées avec un chevauchement sectoriel.

## Les mouvements collectifs de protestation



La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Mai				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	27	21	9	57	8%
Social	71	45	17	133	20%
Politique	42	20	4	66	10%
Educatif	8	5	3	16	2%
Environnemental	11	5	3	19	3%
Administratif	106	58	21	185	27%
Religieux	11	4	0	15	2%
Sanitaire	26	12	4	42	6%
Sécuritaire	29	21	11	61	9%
Sportif	21	29	34	84	12%
<b>Total</b>	<b>352</b>	<b>606</b>	<b>106</b>	<b>678</b>	

Ce mois-ci, n'a pas enregistré d'exception concernant le classement sectoriel des manifestations : le secteur administratif demeure en tête des manifestations et toujours pour les raisons déjà mentionnées des relations de représentativité du pouvoir. Les protestations d'ordre social étaient, également, importantes et ont

inclus de nombreux domaines dont l'accès et la pénurie d'eau potable.

L'exception la plus importante au cours de ce mois était le volume des manifestations à antécédents sportifs. Le niveau de protestation au cours des deux derniers mois s'étant remarquablement développé. En 2017 L'étude du centre des

études stratégiques a montré que 680 cas de violence sportive ont été enregistrés durant cette même année.

L'étude a attribué les raisons de cela à plusieurs facteurs, dont le développement des groupes « Ultra » qui sont devenus une caractéristique de toutes les équipes sportives de football, en plus de nombreux autres problèmes qui contribuent au développement de la violence dans le sport. Pour clôturer, l'étude a considéré que le traitement ne peut pas être uniquement d'ordre sécuritaire mais par une approche globale.

L'importance des manifestations politiques a été liée à deux événements importants, le premier concernant le transfert de l'ambassade états-unienne à Jérusalem et la marche de retour qu'Israël a contré violemment provoquant des dizaines de morts et des milliers de blessés.

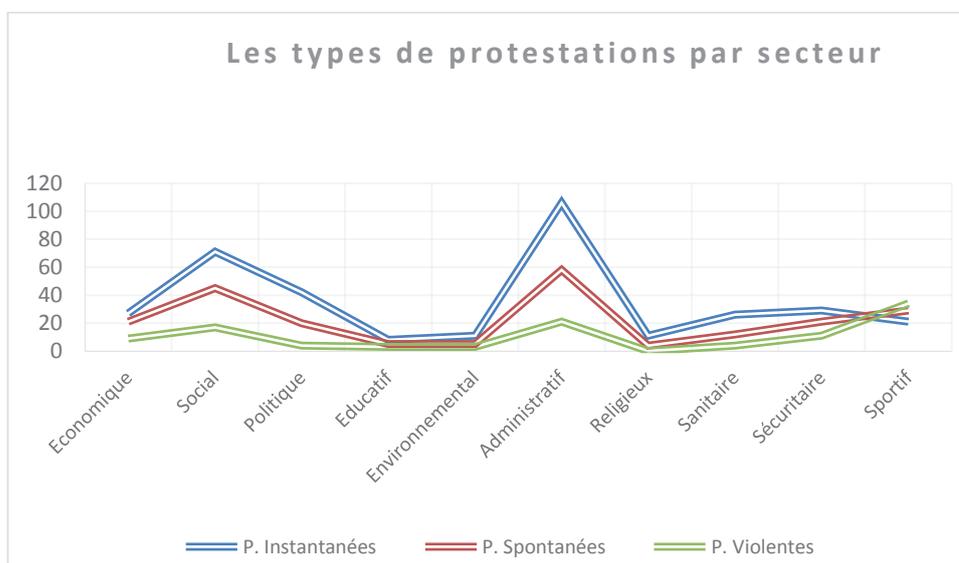
Le deuxième facteur concerne les élections municipales et les violations

qui ont été enregistrées dans certaines circonscriptions et qui ont provoqué de nombreuses protestations.

Les protestations à antécédents sécuritaires se sont concentrées en particulier sur le traitement sécuritaire de certaines manifestations, source de nombreuses protestations.

Le dossier administratif était lié aux problèmes de développement régional, en particulier au développement local et était principalement associé aux protestations contre la fermeture de nombreux établissements industriels dans plusieurs régions.

Les manifestations liées à l'environnement et les manifestations liées à la santé ont maintenu les mêmes proportions et ont été en relation avec les mêmes problèmes que les mois précédents, tandis que les manifestations d'ordre religieux ont été associées à la fermeture de cafés durant le Ramadhan.



L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Mai				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	12	18	3	23	3%
Tunis	43	22	5	70	10%
Ariana	9	6	0	15	2%
Manouba	8	6	3	17	3%
Ben Arous	2	3	7	12	2%
Zaghouan	2	2		4	1%
Nabeul	14	5	0	19	3%
Jendouba	9	4	0	13	2%
Beja	2	2	0	4	1%
Kef	3	3	0	6	1%
Seliana	6	4	0	10	1%
Sousse	22	9	6	37	5%
Monastir	8	6	0	14	2%
Mahdia	11	6	0	17	3%
Sfax	14	12	5	31	5%
Kairouan	42	20	20	82	12%
Kasserine	21	15	8	44	6%
Sidi Bouzid	38	27	18	83	12%
Gabes	12	11	5	28	4%
Medenine	15	9	9	33	5%
Tataouine	21	9	0	30	4%
Gafsa	22	19	15	56	8%
Tozeur	7	5	2	14	2%
Kebili	9	7	0	16	2%
<b>Total</b>	<b>352</b>	<b>220</b>	<b>106</b>	<b>678</b>	

## **Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :**

- Les réseaux sociaux ;
- Les appels médiatiques, marches pacifiques, les pneus brûlés, boycotts des examens, et les actes d'agressions et de vandalisme ;
- Les sit-ins, le blocage des routes, les pétitions de protestation, les affrontements avec les forces de l'ordre, les grèves, et menaces de migration collective ;
- La séquestration des responsables administratifs dans leur bureau, les menaces de démission, les grèves de la faim, les grèves sauvages de la faim, l'effraction des institutions administratives, la fermeture des lieux professionnels, les ports de bandes rouges, les attaques des postes de sécurité, désobéissance civile, le blocage de la circulation des trains, manifestation collective maritime de bateaux, le blocage de port, la destruction de production agricole, les menaces de suicide et les marches protestataires vers la capitale.

Les sujets de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois ont été comme suit :

- Les stades sportifs ;
- La SONEDE, La Présidence du gouvernement, les hopitaux, les instances sécuritaires, l'A.R.P. et les groupements d'eau ;
- Les municipalités, les institutions éducatives, les gouvernorats, délégations, les ministères, les instances juridiques, les organisations nationales et les institutions médiatiques.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

- Les habitants, les diplômés supérieurs, les chômeurs, les familles des disparus et les familles des martyrs ;
- Les parents, les journalistes, les ouvriers, les agriculteurs et les activistes ;
- Les ouvriers de chantier, les chauffeurs de taxi collectifs, les chauffeurs de taxi individuels, les sécuritaires, les employés, les marins, et cadre médical et paramédical.

Les espaces des mouvements de protestation, par échelle d'intensité:

- Les stades sportifs ;
- Les routes et les sièges de La S.O.N.E.D.E. ;
- Les sièges administratifs, les places publiques, les espaces professionnels, le siège de l'ARP, la présidence du gouvernement et les hopitaux ;
- Les institutions éducatives, les instances municipales, les sièges des

gouvernorats, des délégations, les sièges des ministères et des offices, les organisations nationales et les sièges de S.T.E.G.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

Mai												
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	2	6	1	1	0	9	0	0	0	4	23	3%
Tunis	2	14	14	2	0	19	5	1	3	10	70	10%
Ariana	2	3	0	0	0	3	5	0	2	0	15	2%
Manouba	3	4	0	2	0	6	0	0	2	0	17	3%
Ben Arous	0	0	0	0	0	1	0	0	0	11	12	2%
Zaghuan	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	4	1%
Nabeul	2	3	2	0	1	4	0	4	0	3	19	3%
Jendouba	2	3	3	0	0	5	0	0	0	0	13	2%
Beja	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	4	1%
Kef	2	2	0	0	0	2	0	0	0	0	6	1%
Seliana	0	0	3	0	0	5	0	2	0	0	10	1%
Sousse	4	7	2	0	0	11	0	2	2	9	37	5%
Monastir	0	2	2	0	2	4	0	2	2	0	14	2%
Mahdia	0	4	0	0	0	5	2	3	3	0	17	3%
Sfax	0	4	5	3	1	6	0	3	3	6	31	5%
Kairouan	1	17	3	8	1	24	0	11	10	7	82	12%
Kasserine	4	13	2	0	3	12	0	1	5	4	44	6%
Sidi Bouzid	9	14	9	0	10	23	0	4	14	0	83	12%
Gabes	0	6	4	0	0	8	0	0	2	8	28	4%
Medenine	4	5	3	0	0	5	2	2	4	8	33	5%
Tataouine	7	9	2	0	1	9	0	2	0	0	30	4%
Gafsa	6	11	4	0	0	14	0	0	7	14	56	8%
Tozeur	3	0	5	0	0	3	1	2	0	0	14	2%
Kebili	4	2	2	0	0	3	0	3	2	0	16	2%
Total	57	133	66	16	19	185	15	42	61	84	678	

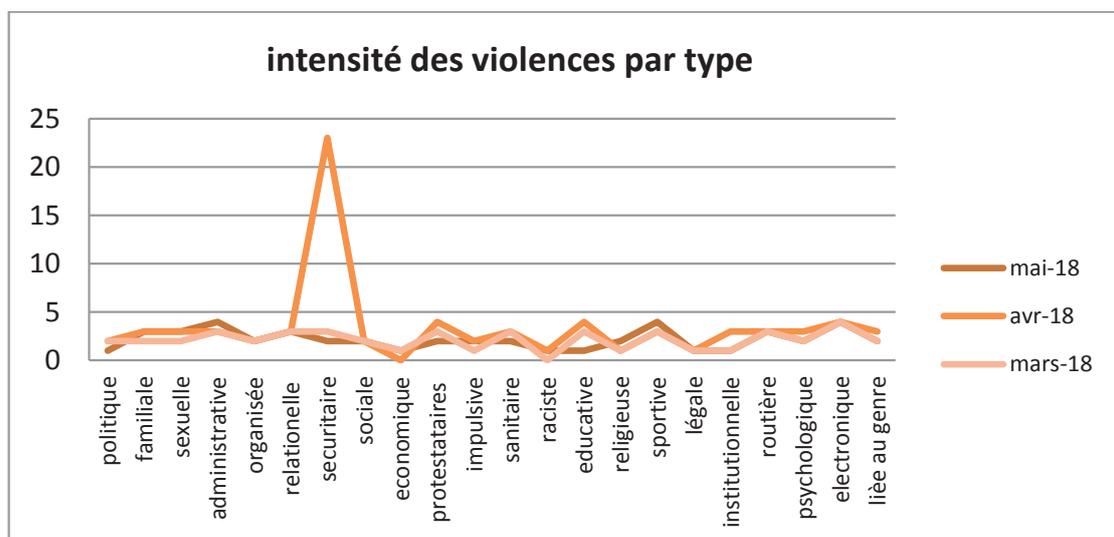
## Les violences :

Le paysage de violence observé durant le mois de mai 2018 n'est pas sorti de l'ordinaire et était similaire aux mois précédents avec une primauté de la violence de nature criminelle.

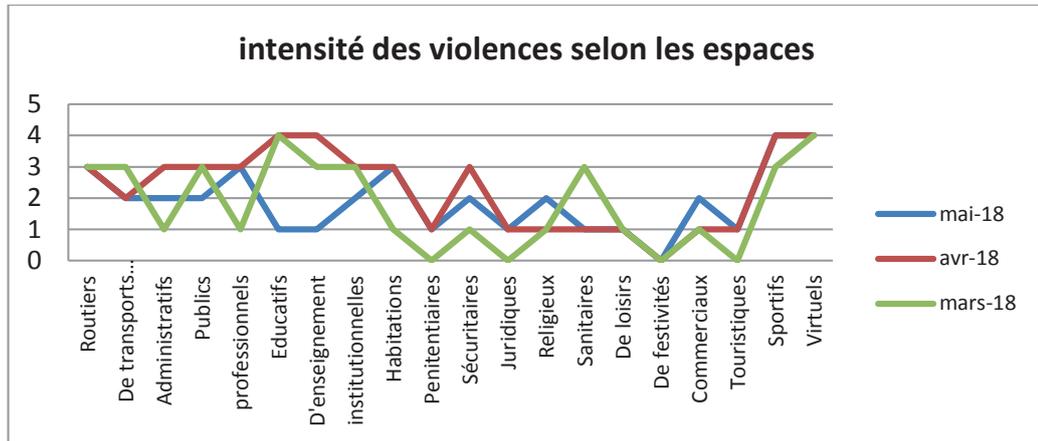
Ce que nous pouvons retenir c'est la recrudescence de la violence domestique, de la violence impulsive et relationnelle durant la seconde moitié de ce mois et qui coïncide avec le début du mois de Ramadhan, souvent associée à « Hachichet Ramadhan » (l'impulsivité liée au jeûne).

Une série de braquages, de vols et d'autres violences organisées ont, également, été relevés par l'équipe de notre organisme.

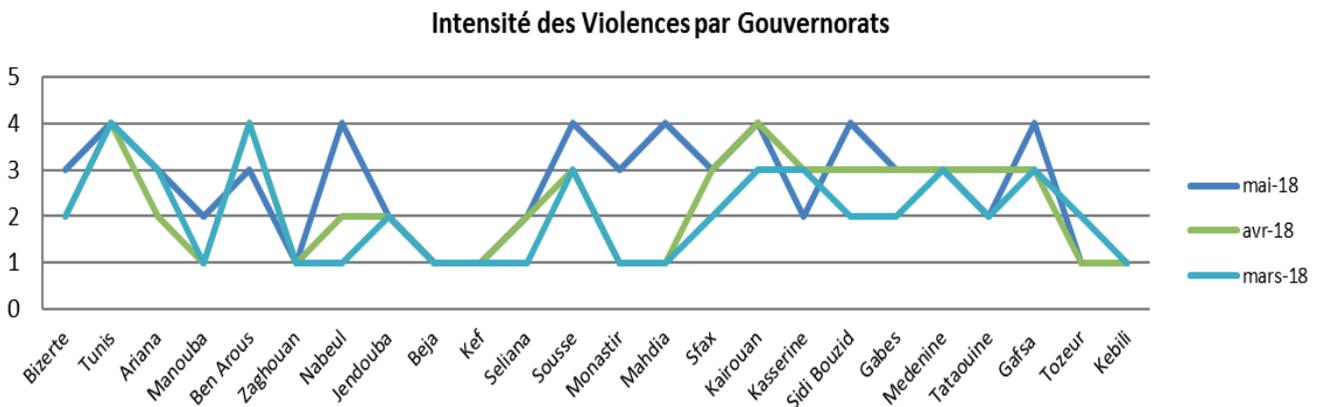
Les cas de violence suivants ont été enregistrés durant le mois de mai 2018, par type selon l'échantillon de veille, qui se compose de journaux quotidiens, hebdomadaires, de médias électroniques et audiovisuels :



Selon nos mécanismes de suivi, l'intensité des violences selon les espaces s'observe comme suit :



La présentation des cas de violence tels que reflétés à travers les résultats mensuels du suivi de l'équipe de l'Observatoire Social Tunisien, répartis selon les gouvernorats a été comme suit :



### ↳ **Gouvernorat de l'Ariana :**

U Les cas de violence observés en mai dans le gouvernorat de l'Ariana ont été dominés par la violence de nature criminelle. A la cité Ettadhamen, un nombre de jeunes sont entré par effraction dans un lycée pour y jouer au poker. Aux jardins de Carthage, un jeune homme a menacé son avocate et volé son téléphone. A Borj Louzir, un extrémiste religieux a attaqué au poignard une femme et son fils.

La cité Ennasr a enregistré l'agression d'un groupe de jeune qui ne pratiquaient pas le jeûne.

### ↳ **Gouvernorat de Beja :**

Dans la région d'El Maakoula, une jeune femme a été détournée à l'aide d'une arme blanche et a été violée.

### ↳ **Gouvernorat de Ben Arous :**

A Boumhel, un jeune homme a intimidé les usagers de la route à l'aide d'un bâton, menaçant de battre quiconque utilisant le klaxon de la voiture.

A Hammam-Lif, un incident de violence criminelle a eu lieu dans lequel deux jeunes ont harcelé et volé une Française.

Radès a également été le théâtre d'un incident violent de nature sécuritaire dans lequel des agents de la sécurité ont pourchassé un certain nombre de supporters de l'Etoile Sportive de Rades.

### ↳ **Gouvernorat de Bizerte :**

Bizerte a enregistré, durant le mois de mai, un incident de nature criminelle pour vol, au cours duquel des inconnus ont pris d'assaut le siège de la Compagnie nationale pour la distribution et l'exploitation de l'eau.

Menzel Bourguiba, à son tour, a enregistré une violence de nature politique et criminelle, où des écrits et des menaces de mort ont été retrouvés sur le mur d'un activiste politique de la région.

### ↳ **Gouvernorat de Gabes :**

Le sud de Gabès a vu un incident violent de nature politique qui visait Mondher Gafraji une des victimes de la caméra cachée. Dans la région de Bouchama, le compteur des eaux d'une école primaire a été volé.

### ↳ **Gouvernorat de Gafsa :**

La violence constatée dans le gouvernorat de Gafsa était de deux types : La première concernait les élections municipales dans les délégations de Mdhila et Metlaoui, était de nature politique et principalement lié au processus électoral.

La deuxième était de nature sexuelle, où la ville de Gafsa a enregistré le viol par deux jeunes hommes d'une mineure sous l'effet de la drogue.

La vidéo de l'agression d'un enfant sévèrement matraqué puis jeté dans la rue a été diffusée sur les réseaux sociaux.

### ↳ **Gouvernorat de Jendouba :**

Jendouba a été le théâtre d'une violence à caractère sexuel quand deux jeunes filles ont été détournées par la force.

### ↳ **Gouvernorat de Kairouan :**

La violence à Kairouan durant le mois de mai a été caractérisée par une violence de nature politique liée aux élections municipales et sous la forme d'une attaque contre un agent de la sécurité par un électeur et de

tentatives d'influence des candidats dans leur vote.

El-Oueslatiya a également enregistré un incident de violence relationnelle qui s'est terminé par la mort d'un jeune homme dans une bagarre à la fin d'un mariage.

Dans la zone de Brahmiya, un incident de nature criminelle dans lequel des hommes armés ont bloqué la route à une voiture.

A Rgued une bagarre entre étudiants a provoqué la blessure de trois individus.

En prétextant le jeûne, un adulte a agressé sa femme et l'a frappé avec un objet contendant à la suite d'une querelle verbale.

### ↳ **Gouvernorat de Kasserine :**

L'assassinat de la mère d'un joueur de football, à cite Ezzouhour, susceptible d'être en représailles.

A Hassi el-Farid, la clinique d'Ain Sidi Mahmoud a été cambriolée.

A Sbiba, un jeune âgé de 18 ans a été poignardé par un autre jeune de 16 ans suite à un différend. Au même moment, un journaliste de Radio Mosaique a été agressé par des chauffeurs de taxi de la région.

Un cas de violence sanitaire a, également, été relevé dans un certain nombre de viandes rouges infectées par la tuberculose et mises à la consommation.

### ↳ **Gouvernorat de Manouba :**

A Douar Hicher un jeune niveau baccalauréat a mis le feu dans la maison de la jeunesse et a volé des instruments de musique.

De même, la région un groupe de jeunes a semé le chaos en bloquant les routes.

A la cité de la Nouvelle Radio, une institutrice a frappé son élève de 12 ans juste parce qu'il était en retard. Dans ce même cadre, à Oued Ellil, une parente a violenté sa fille ainsi que l'institutrice qui a tenté de l'en empêcher.

### ↳ **Gouvernorat du Kef :**

La région du Kef Sud a connu un acte de violence de nature religieuse quand, dans une mosquée, des salafistes ont tenté d'interdire à l'Imam de diriger la prière pour le remplacer par un autre imam à leur convenance.

Dans la région de Ksour, une notaire a été victime d'une tentative de meurtre sur son chemin de retour par le frère

de la personne qu'elle venait de pénaliser.

Le collègue d'Ibn Khaldoun a subi des dégâts matériels suite à une bagarre qui s'est déclenchée dans l'enceinte de l'établissement.

### ↳ **Gouvernorat de Mahdia :**

La violence conjugale qu'a connu la région de Hbira fut la plus marquante durant ce mois de Mai. Lors de la première semaine du mois saint un extrémiste a poignardé et brûlé son épouse.

Dans la délégation de Sidi Alouene, une pompe à eau a été saccagée et dépossédée d'une partie de ses composantes.

A Melouleche, un acte de violence à caractère sexuel a été relevé quand le gardien d'une école a été accusé du harcèlement de 5 fillettes.

Dans la région de Frat'ha, un cas de violence sanitaire a été enregistré dans la saisie et destruction d'un grand lot de jus périmé.

### ↳ **Gouvernorat du Médenine :**

Des fidèles de la mosquée ont refusé de faire la prière derrière l'« Imam Khames » dans la région de Médenine ville.

Dans la délégation de Ben Guerdane, le cas de violence politique a consisté dans l'utilisation d'enfants par certains partis au pouvoir dans leur compagnie électorale.

### ↳ **Gouvernorat de Monastir :**

Cette région a connu plusieurs cas de violence d'ordre sanitaire enregistrés, essentiellement, durant le mois de jeûne dans la saisie de grandes quantités de viandes et poissons avariés.

La ville de Monastir a été le théâtre d'un acte de violence relationnel quand une jeune femme a tenté d'assassiner son ami lors d'une soirée alcoolisée.

Ce même cadre a connu un acte de violence sexuelle dans le détournement et le viol d'une femme quarantenaire par deux adultes dans une ferme des environs.

### ↳ **Gouvernorat du Nabeul :**

De nombreuses formes de violence ont été enregistrées dans le gouvernorat de Nabeul au cours du mois de mai.

A Beni Khaled un acte de violence de nature relationnelle a été enregistré quand un enfant de 12 ans a poignardé un autre enfant de 16 ans suite à un différend. Selon son témoignage il a été inspiré par les pratiques du feuilleton ramadanique « shouereb ». Cette même source d'inspiration a été la cause d'une dispute devant un lycée à Hammamet où un enfant en a blessé un autre avec un tesson de bouteille.

A Grombalia un nouveau-né a été retrouvé dans le canal de la région. À Nabeul ville, la violence enregistrée était de nature sexuelle lorsqu'un jeune homme a agressé une enseignante qui a refusé de l'épouser.

La région de Menzel Temime a été le lieu d'un acte de violence à caractère familial quand un homme a été poignardé par son fils. Cette région a, également, été le théâtre d'un crime de nature sexuelle puisqu'un individu a tenté de détourner une agent de la protection civile. Sur la route de Kelibia une violence de nature criminelle a eu lieu lorsque un groupe d'individus a barré la route à un homme âgé et son fils.

### ↳ **Gouvernorat du Sfax :**

Le gouvernorat de Sfax a connu plusieurs actes de nature criminelle comme le braquage d'une camionnette. Par ailleurs, le tribunal de première instance a été le lieu d'une violence sociale dans l'agression verbale et insulte d'une juge et son mari avocat.

### ↳ **Gouvernorat du Sidi Bouzid :**

La délégation d'Essaydia un jeune homme a violenté son frère lui provoquant la fracture du bras dans un acte de violence familiale.

### ↳ **Gouvernorat du Sousse :**

Au cours du mois de mai, le gouvernorat de Sousse a enregistré plusieurs cas de violence à caractère sexuel. Un professeur a harcelé un nombre de ses élèves. Le propriétaire d'un Publinet, dans la région de Msaken, a harcelé une fillette de 12 ans.

Par ailleurs, la plupart des cas de violence criminelle observé ont été pour vol.

Sousse a également été témoin de violence politique le jour des élections

municipales, puisque des politiciens ont tenté d'influencer le choix des électeurs.

La région d'Enfidha a été le théâtre d'une violence de nature criminelle quand un enfant a agressé son ami devant un café de la région.

### ↳ **Gouvernorat du Tunis :**

Les cas de violence, dans le gouvernorat de Tunis, ont oscillé entre une nature criminelle et une nature sociale.

Les régions de Sejoumi et de Sidi el-Bachir ont connu des confrontations et des échanges de violence. Dans la médina, une attaque au couteau contre un agent de sécurité a eu lieu.

L'Aouina, a connu la tentative d'enlèvement d'un enfant alors qu'il se promenait avec sa tante dans la rue.

Le lycée Ibn Khaldoun a été cambriolé d'un nombre d'ordinateurs.

La zone de La Marsa a connu plusieurs vols et cambriolages.

Le marché de Sejoumi a, quant à lui, enregistré un important incendie qui a endommagé des magasins et des produits dont l'origine serait soupçonnée d'être organisée.